

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : LA MAISON DES AÎNÉES DE ST-TIMOTHÉE INC.

Nom de l'installation visitée : LA MAISON DES AÎNÉ(E)S

État d'avancement

Région : Montérégie

Non  
Réalisée  
0%  
debutée  
0%

Date de la visite : 25 octobre 2016

Date de transmission au MSSS: 13 février 2017

1ère reddition de comptes 25 octobre 2017

	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	0	0
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 25 octobre 2017			Reddition de comptes au 25 octobre 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	1 février 2018						
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	1 octobre 2018						
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	1 octobre 2018						
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	1 octobre 2017						
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	1 octobre 2017						
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	1 juin 2017						

**PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX**

Recommandations		Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			25 octobre 2017			25 octobre 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	1 février 2017						
8	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	1 décembre 2017						
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	1 octobre 2017						
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	1 septembre 2017						